

**Le Pôle 3^{ème}/2^{nde} sera fermé
du 13 juillet au 22 août inclus**

À l'attention des Parents d'élèves de 2^{nde} GT

Chers Parents,

Afin de préparer la rentrée prochaine, nous vous transmettons quelques informations :

→ RENTRÉE

Jeudi 1^{er} septembre 2022 à 10h30 à l'Amphithéâtre uniquement pour les élèves – fin de journée à 16h00

À l'internat : Jeudi 1^{er} septembre 2022 à 10h00

→ MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES SCOLAIRES

Les manuels scolaires seront prêtés par l'établissement ; leur distribution se fera en début d'année scolaire, par le biais de l'association ARBS

En 2^{nde} il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Nous vous conseillons de vous procurer l'essentiel, les éventuels besoins seront exprimés par les professeurs à la rentrée.

→ HORAIRES DE COURS à titre d'informations

	08h15 - 09h05
	09h05 - 09h55
Pause	09h55 - 10h15
	10h15 - 11h05
	11h05 - 11h55
Pause déjeuner	11h55 - 13h35
	13h35 - 14h25
	14h25 - 15h15
Pause	15h15 - 15h30
	15h30 - 16h20
	16h20 - 17h10

→ ACTIVITÉS DE PÔLES – ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :

Dans le cadre des horaires aménagés, les élèves pourront s'inscrire à des activités : accompagnement, soutien, ateliers divers... par le biais d'un site Internet. Des informations complémentaires vous seront fournies en début d'année.

→ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAMILLES :

Elle aura lieu le **vendredi 9 septembre dans l'Amphithéâtre** de l'établissement **uniquement pour les parents (1 seul des 2 parents)**

parents d'élèves de 2^{nde} 1 – 2 – 3 – 4 – 5

- 17h00 Accueil des parents d'élèves de 2^{nde} 1 – 2 – 3 – 4 – 5 : Directrice Adjointe, Mme Limousin

- 17h30 Présentation de l'année par le Professeur Principal et Élection des parents correspondants dans le Pôle 3/2

parents d'élèves de 2^{nde} 6 – 7 – 8 – 9 – 10

- 17h30 Accueil des parents d'élèves de 2^{nde} 6 – 7 – 8 – 9 – 10 : Directrice Adjointe, Mme Limousin

- 18h00 Présentation de l'année par le Professeur Principal et Élection des parents correspondants dans le Pôle 3/2

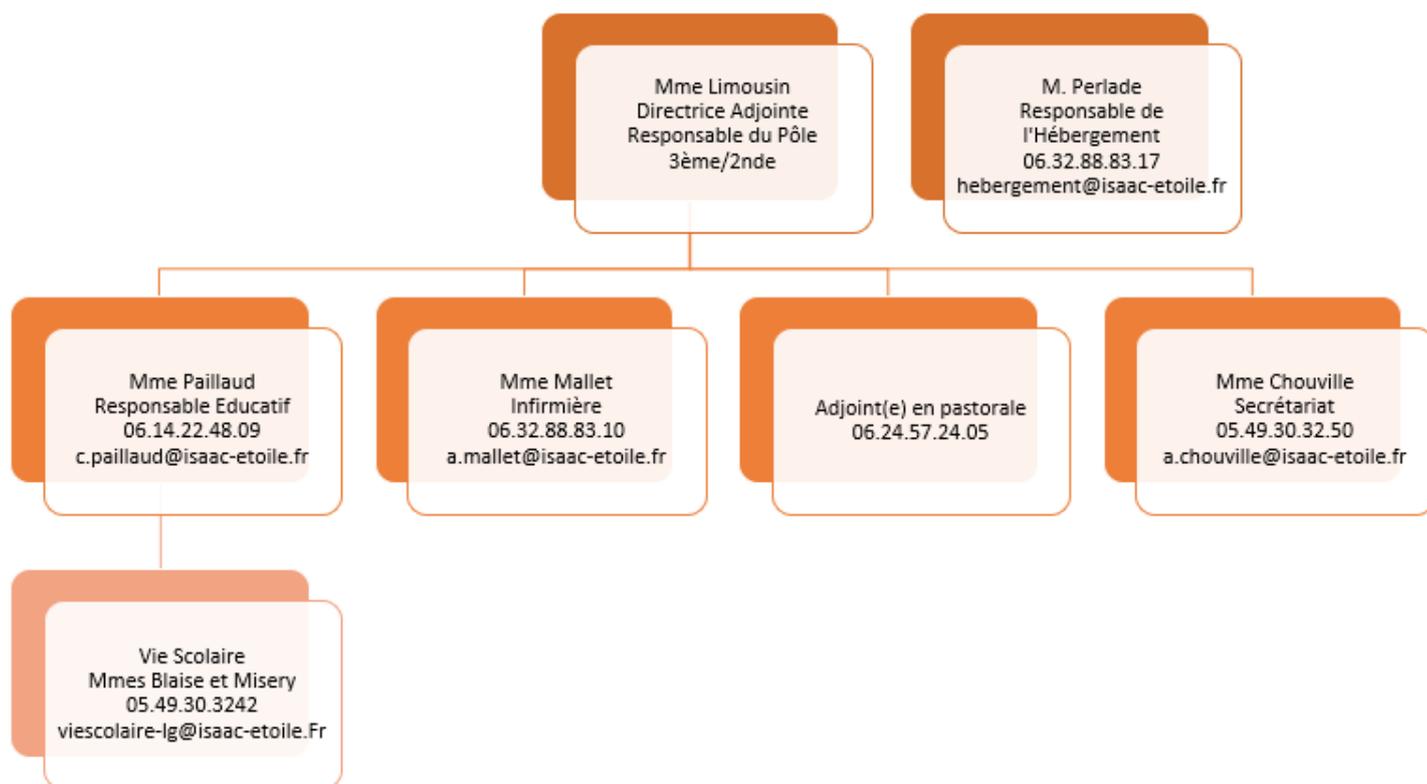
Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous prions d'agréer, Chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Mme J. Limousin

Directrice Adjointe

Responsable du Pôle 3^{ème}/2^{nde}

→ PERSONNES À CONTACTER



→ PIÈCES-JOINTES :

Trousseau Internat
Aides financières
Courrier Mutuelle Saint Christophe
Communication de l'APEL

INTERNAT

FOURNITURES COMMUNES A TOUS LES INTERNES

matelas 80 x 190

- Alèse
- Draps
- Couverture ou couette
- Oreiller ou traversin
- Serviettes de toilette
- Trousse de toilette
- 2 cadenas n°4 pour fermeture armoire et casier

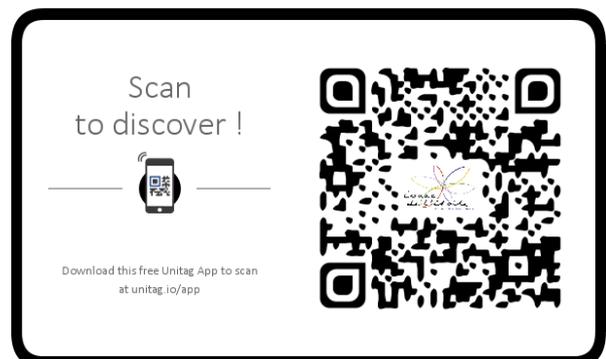
HORAIRES D'ACCUEIL

- Accueil possible le dimanche soir à partir de 20h00 (pas de restauration) – 15€
- Accueil le lundi à partir de 8h00

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous vous invitons à consulter le site de l'ensemble scolaire dans les rubriques « Vivre à Isaac de l'Étoile » « l'hébergement » à l'adresse suivante :

<http://www.isaac-etoile.fr>



CONTACT

✉ : hebergement@isaac-etoile.fr

Rentrée 2022

INFO SUR LES BOURSES ET LES AIDES FINANCIERES pour les familles

AU COLLEGE	AU LYCEE	ETUDIANT	INTERNE
Bourse nationale	Bourse nationale	Bourse enseignement supérieur / Logement	Allocation départementale de transport
Aide sociale à la restauration Fonds sociaux	Fonds sociaux Fonds Social Régional	Fonds Social Régional	
Chéquier Déclic que pour les 3èmes			
Pass'Sport	Pass'Sport		

BOURSE NATIONALE DE COLLEGE (Ministère Education Nationale)

collégien

La demande se fait au début de chaque année scolaire (de la classe de 6ème à la classe de 3ème incluse) en fonction de deux critères :

1. Les ressources de la famille : la référence est l'avis d'imposition 2022 sur les **revenus 2021**.
2. La situation familiale : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et majeurs célibataires à charge. Une attestation de paiement de la CAF comportant les noms et prénoms des enfants sera demandée. **Le simulateur de bourse** au collège permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire. Il vous permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au collège. Accessible sur www.education.gouv.fr (les aides financières au collège).

Dossier à retirer : au secrétariat du pôle 654 (pour les 6èmes, 5èmes, 4èmes) ou au secrétariat du pôle 32 (pour les 3èmes), à partir du jour de la rentrée.

AIDE SOCIALE A LA RESTAURATION (Conseil Départemental)

collégien

Pour les habitants de la Vienne.

Chaque élève titulaire d'une bourse de l'Éducation nationale et dont les parents sont domiciliés dans la Vienne, inscrit dans un collège public ou privé, demi-pensionnaire ou externe, bénéficie de l'aide sociale à la restauration par le Département de la Vienne. Cette aide vient en complément des bourses de l'Éducation Nationale et aucune démarche n'est à effectuer par les familles, la prise en compte est automatique par les services du Département de la Vienne.

Cette aide est versée à l'établissement d'affectation afin d'être déduite directement de la facture du 3ème trimestre de restauration pour un élève demi-pensionnaire. Pour un élève externe, le collège versera l'aide à la famille au cours du 3ème trimestre de l'année scolaire.

FONDS SOCIAUX cantine – internat (Ministère Education Nationale)

collégien

Les fonds sociaux ont été créés par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ils sont destinés à aider des familles en situation particulièrement difficile et conservent un caractère exceptionnel. Le montant de l'aide ainsi attribuée ne peut, en aucun cas, être versé directement à la famille. Il vient en déduction de la somme due au titre de la restauration (*demi-pension ou pension*) ou de l'internat.

Bénéficiaires : Collégien ou lycéen sauf externe (*selon critères sociaux*).

lycéen

Les demandes d'aide présentées par les familles sont instruites par l'établissement qui formule des propositions de décision.

Adresser un courrier au Responsable du pôle à la rentrée de septembre.

LE CHEQUIER DECLIC (Conseil Départemental)

Collégien
de 3ème

Le chéquier Décllic est à destination de tous les élèves en classe de **3ème du département de la Vienne**. Il a comme objectif de faciliter l'accès à la culture et au sport, ainsi que d'encourager la lecture. Il se compose de 3 chèques de 10 euros chacun :

- 2 chèques sont destinés à contribuer à une adhésion à une association culturelle ou sportive, ou bien à participer à un stage.
- Le 3e chèque vous permettra d'acheter un livre dans l'une des librairies du département. La demande se fait en ligne sur le site du Conseil Départemental à partir de la rentrée : <http://www.lavienn86.fr/Education-jeunesse>

BOURSE NATIONALE DE LYCEE (Ministère Education Nationale)

Le ministère de l'Éducation Nationale met en place tous les ans une campagne de bourses nationales **lycéen** d'études de lycées à destination des nouveaux demandeurs. La bourse a pour objectif d'aider la famille à assurer les frais nécessités par la scolarité de l'enfant. Le droit à bourse est déterminé en fonction de la

situation de la famille, et de ses ressources.

Pour l'année 2022-2023 la référence est l'avis d'imposition 2022 sur les **revenus 2021**.

Le simulateur de bourse permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée. Il vous permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant. Accessible sur www.education.gouv.fr (les aides financières au lycée).

La 2^{ème} campagne pour les nouveaux demandeurs **ouvrira le 1^{er} septembre et se terminera le 20 octobre**.

FONDS SOCIAL REGIONAL (Région)

lycéen

étudiant

Le Fonds Social Régional est destiné à aider éventuellement les élèves et les étudiants poursuivant leur scolarité dans les structures de formation dont la Région a la responsabilité. L'aide, attribuée selon les critères sociaux, peut porter sur de l'hébergement, de la restauration, du transport, ... Le montant de l'aide, varie en fonction du crédit alloué. La commission se réunit une fois par an.

Dossier à retirer au secrétariat du pôle.

Pass'Sport (Ministère Education Nationale)

Nouveau

Le Pass'Sport représente une aide forfaitaire de 50 euros versée par l'Etat à une association pour réduire le coût de l'adhésion ou de la licence sportive prise par un jeune, pour la saison sportive 2022-2023.

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 18 ans (soit 17 ans révolus au 30 juin 2022) qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Les familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2022 un courrier, avec en tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.

Elles devront présenter ce courrier, **entre le 1er juillet et le 31 octobre 2022, au moment de l'inscription dans l'association sportive** de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

A noter les Associations sportives du lycée ne sont pas éligibles au dispositif.

ALLOCATION DE TRANSPORT POUR INTERNE (Conseil départemental)

interne

Les modalités sont variables d'un département à l'autre. Se renseigner au Conseil départemental de sondomicile.



60 ans
aux côtés de ceux
qui s'engagent



CHERS PARENTS

Votre établissement a souscrit un contrat individuelle accident pour l'ensemble de ses élèves avec la Mutuelle Saint-Christophe assurances : **grâce à lui, votre enfant est protégé dès le premier jour de sa rentrée 2022-2023 !**



Rendez-vous dès Août 2022 sur votre Espace Parents pour télécharger et imprimer l'attestation d'assurance de votre enfant !

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>

Via l'Espace Parents, vous pourrez également obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant : **24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.**



En tous lieux, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !



En toutes circonstances en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Message de l'APEL

Bonjour Chers Parents,

Nous tenons à vous souhaiter la bienvenue à la rentrée de septembre 2022.

Toute l'équipe de l'Apel sera là pour vous accueillir lors des réunions de rentrée et tout au long de l'année pour vous accompagner, vous soutenir si besoin et profiter des nombreux événements et moments festifs au sein de l'établissement. Nous vous représentons et sommes à vos côtés lors des conseils de classes, conseils de disciplines, et Portes ouvertes, mais aussi pour participer aux projets de l'établissement (sorties, séjours, conférences, lots remis aux gagnants de concours ou autres, remise des récompenses ...). Nous travaillons ensemble avec la communauté éducative pour que nos enfants vivent au mieux leur scolarité et que les familles s'y sentent bien.

Nous comptons sur votre participation à l'adhésion à l'association afin notamment d'apporter ce dont les familles ont besoin tout au long de l'année et contribuer aux différents événements par le biais de nos actions.

Pendant cette année 2021-2022, nous avons orienté nos actions différemment en raison du contexte sanitaire toujours pesant. Nous nous sommes adaptés aux vécus des enfants dans l'établissement et aux besoins de l'équipe éducative.

Nous étions présents et avons contribué sous forme de lots ou de fonds directs à tous les événements de l'établissement et notamment : Conférence sur les réseaux sociaux, Cross au profit de l'Hôpital pour les Enfants, le Concours de Maths, le séjour d'intégration des 6ème, les séjours en Italie, Espagne, Lathus; les sorties Futuroscope, Thouars, Théâtre et autres ... Plusieurs parents de l'équipe Apel quittent l'association à la rentrée puisque leurs enfants ont obtenu leur diplôme et terminé leur cursus scolaire à Isaac.

Nous vous proposons donc de nous rejoindre et partager ensemble notre volonté d'accompagner les familles et soutenir l'établissement dans le seul but : le bien-être de Tous.

Bel été à vous et vos proches.

L'équipe de l'Apel d'Isaac de l'Etoile.

apel@isaac-etoile.fr